

# CONTRAT AMAP P5T 2024

PANIERES DISTRIBUES JUSQU'AU 21/12/2024  
LIVRAISON LE SAMEDI MATIN

Association pour le  
Maintien d'une  
Agriculture  
Paysanne



En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique entre les adhérent-Es et la ferme aux Cailloux.

SI VOUS PARTAGEZ UN PANIER, MERCI DE REMPLIR UN SEUL CONTRAT LÉGUMES PAR PANIER (MAIS D'ADHERER CHACUNE INDIVIDUELLEMENT A L'ASSOCIATION PARIS 5° EN TRANSITION)

Entre **LA FERME AUX CAILLOUX**

et

PRIX du panier : 8 € /

Nom : .....

panier solidaire : vous pouvez demander à bénéficier d'un panier solidaire à tarif réduit

Prénom : .....

mail : .....

tel. : .....

DATE DE LIVRAISON DU 1<sup>er</sup> PANIER : \_\_\_\_\_

MODALITÉS DE PAIEMENT	Nombre de semaines selon la date de début d'engagement :								
Paiement par chèque(s) à l'ordre de La Ferme aux Cailloux. Indiquer au dos de chaque chèque le mois d'encaissement souhaité - les chèques sont encaissés entre le 10 et le 15 du mois.  <b>Si le nom présent sur le(s) chèque(s) diffère de celui de l'adhérent-e, merci de le préciser :</b> .....  <input type="checkbox"/> <b>tarif solidaire</b> Quand vous avez eu l'accord pour bénéficier du tarif solidaire, cochez la case ci-contre.  Complément du tarif solidaire : _____  Moyen de paiement : _____  En cas de difficultés de paiement, voir avec l'association P5T et la Ferme aux Cailloux.	6 janv.	51	6 avr.	38	6 juil.	25	5 oct.	12	
	13 janv.	50	13 avr.	37	13 juil.	24	12 oct.	11	
	20 janv.	49	20 avr.	36	20 juil.	23	19 oct.	10	
	27 janv.	48	27 avr.	35	27 juil.	22	26 oct.	9	
	3 févr.	47	4 mai	34	3 août	21	2 nov.	8	
	10 févr.	46	11 mai	33	10 août	20	9 nov.	7	
	17 févr.	45	18 mai	32	17 août	19	16 nov.	6	
	24 févr.	44	25 mai	31	24 août	18	23 nov.	5	
	2 mars	43	1 juin	30	31 août	17	30 nov.	4	
	9 mars	42	8 juin	29	7 sept.	16	7 déc.	3	
	16 mars	41	15 juin	28	14 sept.	15	14 déc.	2	
	23 mars	40	22 juin	27	21 sept.	14	21 déc.	1	
	30 mars	39	29 juin	26	28 sept.	13			
		<b>TOTAL A PAYER : = ..... €</b> = (nb de paniers).....X 8 € X (nb de semaines).....							

## ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT-E

- x préfinancer la production de la Ferme aux Cailloux
- x adhérer à l'association Paris 5° en Transition
- x participer au moins 1 fois par trimestre au pesage et à la mise en panier des légumes / fruits livrés
- x essayer de participer à un chantier à la ferme
- x gérer ses retards / absences éventuelles aux distributions \*

## ENGAGEMENTS DE LA FERME AUX CAILLOUX

- x livrer un panier différent chaque semaine composé de fruits et légumes bio, locaux, de qualité, frais et de saison
- x donner régulièrement des nouvelles des cultures
- x accueillir les adhérent-e-s au moins une fois par an
- x être transparente sur ses prix et ses méthodes de travail

## ENGAGEMENTS COMMUNS

- x partager les risques naturels liés à l'activité agricole
- x informer le collectif lors d'éventuels soucis rencontrés
- x participer à l'assemblée générale annuelle de l'association

<b>Je soussigné-e</b> ..... <b>accepte, en devenant partenaire, les risques et bénéfices</b>  signature adhérent-e : _____ à Paris, le .....	<b>Pour la Ferme aux Cailloux,</b>  Christophe Dupuis ou Laurent André :
---	--

\* Tout panier non retiré le samedi est perdu pour l'adhérent-e et affecté à la solidarité. L'ensemble du "surplus" est ainsi distribué.

En cas d'impossibilité de la part de l'adhérent.e d'honorer le contrat jusqu'au bout, les chèques donnés seront encaissés à la date prévue, à charge pour l'adhérent.e de trouver une personne qui la remplace et la dédommage directement.